



Comité Français d'Étude et de Développement  
de la Fertilisation Raisonnée

---

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 10 JUIN 2016 – 9h30-12h30  
LE DIAMANT A – 14 RUE DE LA REPUBLIQUE – 92800 PUTEAUX**

---

Liste de présence : voir annexe (dont 3 personnes à distance : Pascal Denoroy – Lionel Jordan-Meille et Jean-Jacques Gailleton)

**Rappel de l'Ordre du Jour :**

1. **Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration**
2. **Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 avril 2016**
3. **Convention COMIFER-Ministère de l'agriculture**
  - De la nouvelle convention
  - De l'avancement de la mission d'appui à la Directive Nitrates
4. **Le guide de la Fertilisation Raisonnée**
5. **Rencontres COMIFER-GEMAS 2017**
6. **Contribution des membres associés**
7. **Questions diverses**
  - Organisation d'événements (journée/séminaire) les années paires
  - Actualisation et évolution du Site Web...

**1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration**

La proposition d'ordre du jour est approuvée, avec les propositions d'ajouts de points divers suivants sont :

- Information sur la seconde *Soil Security Conference* à Paris les 5-6 décembre : le COMIFER devrait-il y contribuer ?
- Mise à jour de la plaquette de 4 pages du COMIFER
- Annualisation des cotisations

**2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 avril 2016**

Le compte-rendu est approuvé sous réserve des modifications suivantes proposées par le MAAF :

- Partie 4, §1 : remplacer « Cela signifie que le Ministère ne souhaite plus la présence de listes d'outils dans les arrêtés » par « Cela signifie que le Ministère se réinterroge sur la forme que doit prendre la reconnaissance réglementaire de la liste des outils ».
- Partie 4, §1 : supprimer « pour chaque outil » dans « ... et d'autre part de craindre une faiblesse de la méthodologie proposée [pour chaque outil] dans le cas de plainte d'un éditeur ».
- Partie 4, 1<sup>ère</sup> phrase en haut page 3 : remplacer « La création d'un nouveau groupe d'experts, qui aurait pu être une autre solution pour le MAAF, serait contraire au principe de

simplification » par « La création d'un nouveau groupe d'experts **pourrait être** une autre solution pour le MAAF, **mais est a priori** contraire au principe de simplification ».

### **3. Convention COMIFER-Ministère de l'agriculture**

#### **○ De la nouvelle convention**

Il faut signer rapidement (courant juin) la convention annuelle MAAF/COMIFER qui portera sur la période juin 2016-juin 2017.

Un projet de convention a été proposé au MAAF par le COMIFER, portant sur deux sujets d'études, dont cette année constitue la première étape, qui font l'objet de l'article 1 du projet de convention :

- Relance d'une **étude scientifique sur la précision ou l'incertitude de la dose totale** calculée par la méthode du bilan prévisionnel. Ce travail, mené en collaboration avec le RMT Fertilisation & Environnement, pourrait s'étendre sur 2 ou 3 ans en fonction des moyens qu'on pourra mettre en œuvre. Il s'agira d'évaluer l'incertitude de la dose totale en étudiant l'incertitude poste par poste du bilan (sachant que certains postes ne sont pas indépendants).
- Etude de **parangonnage sur les modes de raisonnement du calcul de dose** de fertilisation (N, P et K) dans les pays voisins.

En plus de ça, les missions habituelles continuent, avec l'appui aux actions de communication.

Une idée est émise pour une convention ultérieure (2018 ?) : Le COMIFER pourrait contribuer au traitement et à la valorisation des données sur les pratiques de fertilisation minérale issues de l'enquête « pratiques culturelles » du SSP. Il est probable que cela sera utile au SSP. Notre limite résidera dans notre capacité à libérer du temps de travail. Une réunion du Comité des utilisateurs de cette enquête se tiendra au MAAF le 29 juin. La limite de ces enquêtes réside dans le nombre de questions qui peuvent être posées, c'est pourquoi il est important de définir les plus pertinentes. Il **serait souhaitable que le COMIFER soit représenté au sein de ce comité d'utilisateurs**, pour définir les éléments importants à collecter auprès des agriculteurs. Ph. Eveillard fera suivre l'invitation aux membres du CA, qui décidera qui pourra y représenter le COMIFER.

#### **○ De l'avancement de la mission d'appui à la Directive Nitrates**

Le travail de Laetitia Leconte se poursuit, essentiellement dans le cadre de l'étude de conformité des outils de calcul de dose, menée par le groupe national d'appui aux GREN, conjoint au COMIFER et au RMT Fertilisation & Environnement. On distingue 3 volets :

- a. Dans le cadre de la suspension de la phase réglementaire, on poursuit l'inter-comparaison des outils sur la base de jeux de cas-types (60 par région), définis et validés par les GREN. Un rapport sera rendu aux éditeurs, dont une cinquantaine s'est engagée dans la démarche.
- b. Par ailleurs, on relance le travail du calcul de l'incertitude du calcul de la dose totale.
- c. Enfin, on se lance aussi, dans le cadre de ce groupe de travail, dans une démarche de labellisation de la conformité des modèles avec la publication du COMIFER. On a commencé à réfléchir sur la procédure de labellisation. Il faut commencer par rédiger un cahier des charges. Pour ne pas être juge et partie, on fera appel à un cabinet d'étude indépendant pour la labellisation.

Discussion :

Le bureau de certification sera impliqué dès le début pour que le cahier des charges soit applicable.

A ce stade, une étude de marché n'est pas encore prévue auprès des éditeurs pour savoir s'ils seraient prêts à payer le coût de cette labellisation. Cela dépendra du contenu du cahier des charges.

Le COMIFER souhaite se donner les moyens de faire reconnaître la conformité à sa méthode, sur une base volontaire. Les inter-comparaisons rentreraient-elles dans la procédure de labellisation ? Est-ce que chaque éditeur s'autoévalue ? Où va-t-on jusqu'à parler d'un écart ? Mais il faudrait déjà avancer suffisamment sur l'étude d'incertitude. Par exemple, le COFRAC s'appuie sur des inter-comparaisons réalisées par ailleurs.

L'étape d'établissement du référentiel (ou cahier des charges) ne sera pas forcément réalisée par le même prestataire que l'étape de labellisation elle-même.

Un label comporte des obligations de moyens.

On évoque même la possibilité, à terme, de passer à une normalisation. Mais le processus est plus long et présente l'inconvénient de « figer les choses ».

Une telle démarche pourra relancer la dynamique au niveau des GREN, ainsi que la sécurisation des exploitants, qui sont dans le flou depuis un certain temps.

Le guide des contrôleurs des conditionnalités a été modifié cette semaine pour préciser que tous les outils engagés dans la procédure de reconnaissance sont réputés conformes.

#### **4. Le guide de la Fertilisation Raisonnée**

Le planning a encore été révisé : toutes les contributions sont maintenant attendues pour la **mi-juillet**. Ensuite Bruno Colomb vérifiera la cohérence de l'ensemble, fera l'index de l'ouvrage, vérifiera les renvois etc..., en vue de remettre le manuscrit au COMIFER le **19 septembre**. Le COMIFER devra remettre le manuscrit à la France Agricole **début octobre** après vérification générale du contenu.

Le COMIFER (Sophie Droisier) fera l'intermédiaire entre la FA et chaque auteur s'il y a des questions. Le comité éditorial demandera dans les prochains jours à C. Le Souder, en tant que présidente du COMIFER, de relancer certains auteurs.

Par ailleurs, il faudra signer le contrat avec la FA après l'avoir complété et modifié avec la date limite de remise du manuscrit. C. Le Souder se rapproche de P. Denoroy pour cela et doit prendre contact avec ML Dechatre, directrice des éditions France Agricole.

Le nombre d'iconographies qui pourront être mises en ligne sur le site du COMIFER fera l'objet d'un avenant.

Laetitia Leconte devra relire l'ensemble avant d'émettre le Bon-à-Tirer. Cela pourra intervenir en novembre ou décembre (date incertaine), et on disposera d'un délai très court.

Le Comité éditorial invitera Laetitia Leconte et Sophie Droisier à participer à sa prochaine réunion téléphonique, qui se tiendra le **21 juillet à 10h**.

#### **5. Les Rencontres COMIFER-GEMAS 2017**

Une première réunion du comité d'organisation s'est tenue le 18 mai 2016, entre P Denoroy, S Droisier, P Eveillard, B Félix-Faure, M Lambert, C Le Souder, F Servain et B Verbèque.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour se joindre à ce comité.

Le format de **2 jours** est maintenu.

On souhaite donner aux Rencontres une **dimension plus internationale**, en invitant des homologues européens sur une demi-journée, avec traduction simultanée. Les thèmes et les prospects restent à identifier. L'étude de parangonnage pourra y contribuer.

Le nombre de posters à accueillir ne sera pas limité. En effet, le nombre de posters est un indicateur de succès des Rencontres et c'est aussi un moyen d'avoir un grand nombre de participants. Même si personne ne lit tous les posters sur place, ils sont disponibles dans les actes.

Des propositions sont faites pour mieux les valoriser : ainsi, nous pourrions prévoir

- des sessions spécifiques pour les posters, par thématique, avec des temps dédiés dans le programme, en demandant la présence des auteurs au pied de leur poster,
- une visite guidée thématique,
- un badge spécifique,
- et/ou une photo de l'auteur sur les posters.

Le comité a également réfléchi aux moyens de mieux mettre en valeur les stands :

- Inauguration officielle ?
- Catalogue des exposants ?
- Visibilité sur le site Internet ?
- Présentation concise et rapide en ouverture de session plénière ?
- Pause exclusivement dédiée à la visite des stands ?

Choix des dates :

Evénements « concurrents » en 2017 : Ecotechs 2017 à Montoldre, AFCOME à Reims en 2015 (octobre 2017 ?), OFSV en novembre 2017 à Angers (une rencontre est prévue le 23 juin prochain pour envisager d'éventuelles synergies entre les deux colloques).

6 choix de dates :

Mardi et mercredi	Mercredi et jeudi
14-15 nov.	15-16 nov.
21-22 nov.	22-23 nov.
28-29 nov.	29-30 nov.

Avec possibilité en fonction des disponibilités des lieux sollicités d'étendre l'amplitude des dates de début novembre à début décembre 2017.

Choix du lieu :

Zone géographique ciblée pour l'appel d'offre qui a été lancé auprès de 8 centres d'exposition et de congrès : le **grand quart Nord-Ouest** (Le Mans, Lille, Nantes, Rouen, Tours, Caen, Saint-Malo, La Baule). Le lieu devra être arrêté cet été.

Calendrier :

- Septembre 2016 : lancement de l'appel à communications
- Décembre 2016 : deadline de retour des résumés
- Janvier 2017 : sélection des interventions et élaboration du préprogramme
- Avril-mai 2017 : établissement du programme définitif

## **6. Contribution des membres associés**

Dans l'objectif d'augmenter nos ressources propres, un flyer A4 recto/verso, comprenant une « accroche » et le bulletin annuel d'adhésion, a été élaboré par Sophie Droisier et a fait l'objet de plusieurs échanges avec les membres du bureau.

Les membres des collèges 2 et 3 qui ne participent pas déjà à la dotation sont particulièrement visés. Le montant annuel est fixé à 500 € TTC.

Il faut le **diffuser rapidement, le plus largement possible**, pas seulement vers les agro-fournisseurs mais aussi vers la distribution, le négoce.

On peut déjà passer par les adhérents individuels pour qu'ils diffusent notre appel.

4 sociétés ont déjà adhéré en tant que membres associés : Inputs AG, Lhoist, Soufflet Agriculture et Yara.

Ce flyer pourra éventuellement être revu en décembre pour les adhésions 2017. On pourrait par exemple citer les Rencontres et préciser les 4 groupes de travail.

## 7. Questions diverses

- Organisation d'événements (journée/séminaire) les années paires : Quelles idées ? Quid pour l'année 2016 ?

P. Denoroy avait proposé d'organiser des rencontres communes aux différents groupes, pour **créer du lien** au sein du COMIFER et permettre à tous les membres de s'informer mutuellement de leurs activités. L'idée serait aussi de **mettre en valeur les productions des groupes**.

>> Pour cela, il faut identifier des thèmes communs, suffisamment porteurs pour attirer/motiver une majorité de membres, au-delà des « piliers » habituels des GT.

>> On pourrait faire appel à des experts de l'INRA, ou à certains RMT ? Nous pourrions nous inspirer des interventions non retenues ou des posters présentés lors des Rencontres ?

Il faudra anticiper suffisamment et l'organisation devra être légère.

Il y a eu des événements de ce type par le passé, par exemple en 2012 sur les PRO (avec l'appui de l'AAF) et le séminaire sur l'azote organisé au SIMA en 2013 avec l'appui du RMT Fertilisation & Environnement.

Nous pourrions nous inspirer de l'*International Fertilizer Society* qui a 2 types de journées annuelles s'adressant à des publics différents : (1) conférence et posters scientifiques et (2) 6 mois plus tard (mai-juin), des journées plus techniques avec des démonstrations d'outils de pilotage, de mesure, de drones etc., qui couvre aussi la production d'engrais et les questions environnementales, pas seulement agronomiques.

>> 1 journée plus technique avec 1 partenaire

Les idées, les intervenants et partenaires potentiels à identifier doivent émerger des GT : les animateurs devront en parler lors des prochaines réunions des groupes :

Groupe SAB : 29 juin 2016

Groupe N&S : 1<sup>er</sup> juillet 2016

Groupe PKMg : 24 novembre 2016

Groupe PRO ? à fixer

- Actualisation et évolution du Site Web

Il est nécessaire de mettre à jour les pages des groupes, et d'y faire figurer à l'avance les invitations et programmes des réunions des groupes de travail.

Il faudra par ailleurs mettre en avant les partenaires qui soutiennent le COMIFER, en mettant leurs logos sur la page d'accueil du COMIFER.

On ajoutera une page dédiée aux membres associés.

Idée : Elaborer un visuel d'identité « COMIFER-GEMAS » ?

Il est également nécessaire d'améliorer également le référencement du site, car le COMIFER n'apparaît pas en priorité lorsqu'on cherche par mots clefs sur la fertilisation.

- Annualisation des cotisations

On s'était interrogé sur la double possibilité de cotisations annuelles et bisannuelles. Le système actuel de comptabilité du COMIFER nous contraint à ne conserver que la seule cotisation annuelle.

- Mise à jour de la plaquette de 4 pages du COMIFER

Il faudra actualiser la plaquette, notamment avec le nouveau logo, pour pouvoir la diffuser lors des manifestations.

+ Prévoir une version en anglais.

- Information sur la seconde *Soil Global Security Conference* à Paris les 5-6 décembre 2016 : le COMIFER devrait-il y contribuer ? Une opportunité pour y lier des contacts internationaux ?

Voir l'info sur le site : <https://gssparisen.wordpress.com/> qui propose un préprogramme et permet de soumettre un résumé (DL de soumission : 30 septembre) et de s'inscrire (200 € AFES / 250 € autre jusqu'au 15 octobre).

Organisateurs : Allenvi, AFES, MAAF, ADEME, INERIS...

Un membre pourrait s'y inscrire au nom du COMIFER, s'y faire connaître, y distribuer notre plaquette, afficher un poster... intervenir sur l'utilisation agricole des sols ?

Quel type d'intervention (comme une bonne gestion de la fertilisation peut contribuer à la sécurité alimentaire) ? La thématique sera en lien avec la convention des NU sur la lutte contre la désertification et les travaux de la FAO sur la sécurité alimentaire. Il faudrait échanger avec Dominique Arrouays. Parallèlement, Valérie Maquère se rapproche de M-F. Slak, chargée de mission sols.

NB : Le programme des prochaines journées de l'AFES en juillet n'est pas sorti.  
La session est levée à 12h10.

**Prochain CA : 20 septembre 2016, 9h30**